

**Vous qui initiez, portez et financez des projets de construction :**

- Savez-vous que les chutes de hauteur restent la 1<sup>ère</sup> cause d'accidents graves et mortels dans le secteur du BTP (26% des décès)
- Savez-vous que **vous êtes l'acteur clé** pour imposer, organiser et décider de la prévention

**Adoptez dès maintenant les 3 résolutions indispensables**

1



2

**APPEL d'OFFRES**

3



## Maîtres d'ouvrage ...

Nous pouvons vous aider à organiser la prévention dans le cadre de vos futurs projets de construction

Contact : Carsat Bretagne  
Direction des Risques Professionnels  
236 rue de Chateaugiron – 35030 RENNES Cedex 9

[drp.btp.carrieres@carsat-bretagne.fr](mailto:drp.btp.carrieres@carsat-bretagne.fr)

DRP - Décembre 2014

## PROJETS DE CONSTRUCTION



## MAÎTRES D'OUVRAGE

**L'organisation de la prévention C'EST AUSSI VOTRE RESPONSABILITÉ**

## 3 RESOLUTIONS

**POUR PRESERVER LA VIE ET LA SANTE DES SALARIES**

# 1 J'intègre la PREVENTION des risques dans les PIÈCES ÉCRITES DU MARCHÉ

PHASE AMONT du PROJET



● **Je désigne le CSPS** conception et réalisation [Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé] en même temps que l'architecte, la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études techniques de l'opération

● **J'impose** aux concepteurs [architecte, maîtrise d'œuvre, bureau d'études techniques] de définir les dispositions techniques et organisationnelles visant à préparer le chantier :

- sécuriser les circulations et les livraisons (accès, zone de stockage, voies de circulation ...)
- mutualiser les moyens dans les appels d'offre (échafaudages commun, - mécanisation des manutentions, bases vie partagées ...)
- définir un planning de travaux limitant au maximum la co-activité, en respect des principes généraux de prévention

● **J'impose** l'étude et l'intégration, dès la phase chantier, des dispositions pour assurer et sécuriser les interventions ultérieures sur l'ouvrage par la mise en place, au plus tôt, de protections collectives définitives :

- protections contre les chutes de hauteur en rives de toit,
- protection des trémiés
- accès sécurisé définitif en toiture

● **J'impose** la préconisation des équipements, des prestations d'installation, d'entretien et de mise à disposition des protections collectives, destinées à prévenir les risques de chutes, dans un lot spécifique "Sécurité et Santé au travail", ou sous forme de prescriptions intégrées dans des lots de corps d'état (CCTP par exemple),

● **Je confie** des missions au CSPS pour mener à bien la mutualisation des moyens de protection et la sécurisation des interventions ultérieures sur l'ouvrage

# 2 J'intègre la SECURITE dans les critères de CHOIX de mes PRESTATAIRES

APPEL d'OFFRES

PHASE PREPARATION du CHANTIER

● **J'établis** les critères de consultation et d'évaluation de la mission du CSPS, en tenant compte de la complexité et/ou de l'importance de l'ouvrage à construire

● **Je définis** l'autorité et les moyens nécessaires au CSPS pour assurer sa mission dans les différentes phases de conception, préparation et réalisation

● **Je définis** les modalités de fonctionnement entre les concepteurs et le CSPS, afin d'intégrer les dispositions Santé et Sécurité au travail dans le dossier de consultation des entreprises et d'assurer la direction du chantier en la matière

● **Je fais** de la composante Santé Sécurité au Travail l'un des critères de consultation et d'attribution des marchés aux entreprises

● **Je fais** participer le CSPS à l'analyse comparative des offres et à la mise au point des marchés

# 3 Je veille au RESPECT de la PREVENTION des risques sur les CHANTIERS

PHASE CHANTIER



● **Je m'assure** que les missions réalisées par les différents intervenants couvrent les attendus définis en phase conception

● **Je vérifie** que les prescriptions définies dans les pièces de consultation, en lien avec la sécurité collective et l'utilisation des moyens communs, sont déployées durant la phase travaux par les entreprises

● **Je régule** les situations de dysfonctionnement et décide des actions correctives à mettre en œuvre avec les concepteurs et les entreprises

